



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Législation abolissant le registre des armes à feu : Condamnation générale par les victimes de Poly

Montréal, le 25 octobre 2011 — Des témoins et victimes de la tuerie à l'École Polytechnique dénoncent la démarche législative entamée par le gouvernement conservateur pour abolir le registre des armes d'épaule. Le projet de loi introduit aujourd'hui à la Chambre des communes éliminerait l'enregistrement de quelques 7 millions d'armes non-restreintes — dont le Ruger Mini-14 utilisé lors du massacre de Polytechnique pour tuer 14 personnes en 22 minutes et tout récemment en Norvège pour tuer 69 jeunes victimes en 90 minutes — armes que Stephen Harper qualifie de simples « fusils à canards » (« duck guns »).

« Ce projet de loi représente un recul radical pour la sécurité publique. C'est la destruction de 22 ans d'efforts et de 15 ans de progrès pour réduire la prévalence d'actes de violence et de suicides par armes à feu. Le comportement de ce gouvernement est honteux et finira par détruire plus de familles de par l'accès facilité aux armes à feu, » dit **Heidi Rathjen**, diplômée de Polytechnique qui était présente lors du massacre.

« Les Conservateurs ignorent les études et les experts qui témoignent unanimement de l'efficacité du registre pour sauver des vies. Avec ce projet de loi, ils nous ramènent à l'époque où aucune information n'était accolée aux armes d'épaule, lorsque la police ne pouvait pas connaître le propriétaire légal d'une arme longue récupérée sur le lieu d'un crime et lorsque le nombre de décès par armes d'épaule atteignait 1400 par année — soit 800 de plus qu'aujourd'hui, » déplore **Jean-François Larrivée**, dont l'épouse **Maryse Laganière** était l'une des victimes.

« L'abolition du registre des armes d'épaule est un gros cadeau pour le lobby des armes, qui considère ce recul comme un premier pas vers le démantèlement de l'ensemble des contrôles. Nous n'allons pas rester muets et nous prévoyons tout faire pour bloquer cette législation. Nous savons que nous avons l'appui de la majorité de la population, » ajoute **Nathalie Provost**, qui fut blessée à Polytechnique le 6 décembre 1989.

Benoit Laganière, un autre témoin de la tuerie, explique que « la grande majorité des propriétaires se sont conformés à la loi, ayant enregistré leurs armes. Nombres de mes amis, voisins et collègues de la région de Portneuf sont des chasseurs et aucun d'entre eux ne se plaint que la loi les traite en 'criminels'. Depuis 2003, les armes sont automatiquement et gratuitement enregistrées à l'achat. Nous comprenons tous que ces contrôles minuscules servent à protéger l'ensemble de la population contre le mauvais usage des armes à feu. »

Selon **Sylvie Haviernick**, dont la sœur **Maude** est tombée sous les balles en 1989, « toutes les organisations policières témoignent de l'efficacité du registre pour protéger le public et les experts du suicide témoignent du rôle déterminant du registre pour combattre celui-ci. Le registre, combiné aux autres composantes de la loi comme un meilleur dépistage des candidats aux permis et l'entreposage sécuritaire, est associé à une baisse phénoménale des blessures et décès par balle, passant de 1125 en 1995 à 723 en 2007. Le taux d'homicides de femmes a chuté de 69 % depuis 1995 et celui des vols commis avec armes à feu, de 43 %. Et le coût du registre est de moins de 4 millions \$ par année! C'est seulement quelques sous par citoyen par année pour assurer le contrôle des sept millions d'armes d'épaule qui circulent au Canada... »

« La loi sur le contrôle des armes représente pour nous un hommage concret à la mémoire de nos filles car il sauve des vies. L'affaiblissement de la loi serait une injure à leur mémoire ainsi qu'à celle de toutes les victimes d'armes à feu, » ajoute **Suzanne-Laplante Edward**, dont la fille **Anne-Marie** est également décédée à Polytechnique.

« Ce n'est pas en détruisant le registre que nous améliorerons la situation! » conclut **Patricia Boivin, Présidente de l'Association des étudiants de Polytechnique (AEP)**. « Cela fait de nombreuses années que l'AEP prône un meilleur contrôle des armes, et nous continuons de le faire. Nous croyons que le gouvernement devrait se pencher sur l'optimisation du registre plutôt que sur son amputation. Il ne faut pas jeter tout ce que nous avons investi en temps, en argent et en vie depuis ces dernières années. »

- 30 -